RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
et de l'alimentation

Arrêté du 04 mai 2020

portant nomination à la Commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre I du titre I du livre VI et ses articles L.611-1 et D.611-1, D.611-4 et D.611-5 ;

Vu l'arrêté du 18 avril 2019 portant nomination à la Commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire,

Arrête :

Article 1er

Sur proposition de l'organisme qu'il représente, est nommé membre de la Commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire :

- Monsieur Tammouz Eñaut HELOU, représentant l'Union de la Coopération forestière française (UCFF), en remplacement de Monsieur Julien BLUTEAU.

Son mandat prendra fin en même temps que celui des autres membres de la Commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire nommés par l'arrêté du 18 avril 2019 susvisé.

Article 2

Cet arrêté fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 04 MAI 2020

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

Pour le Ministre et par délégation,
La sous-directrice Compétitivité

Mylène TESTUT-NEVES